



Tous les membres souhaitant avoir accès au site de l'association RC Modèles Club Istréen (RCMCI) doivent être à jour de leurs cotisations.

Le RCMCI étant une association sportive, Ils devront être titulaires d'une adhésion à l'association et d'une adhésion à la Fédération (FFVRC).

Notre association est partenaire de « COLLEGIEN DE PROVENCE », à ce titre les futurs adhérents possédant la carte du même nom peuvent régler leurs adhésions tout ou partie par ce dispositif. Nous acceptons également le « Pass Sport ». Ces Remises sont à indiquer sur le formulaire de demande d'inscription.

### **TARIFS : RC Modèles Club Istréen (RCMCI)**

#### **Adhésion "Adulte Pratiquant" : 90€**

Elle est dédiée aux pilotes de plus de 16 ans qui souhaitent profiter des installations du RCMCI. En souscrivant cette adhésion, l'adhérent s'engage à participer à la vie associative du RCMCI.

#### **Adhésion "Adulte Accompagnateur" : 10€**

Les enfants de moins de 16 ans doivent obligatoirement être accompagnés lors de la pratique de leur activité. Le Tuteur Légal de (ou des) l'enfant doit prendre cette adhésion. Les Accompagnateurs n'ont pas l'obligation de prendre une licence Accompagnateur à la FFVRC, cependant, dans ce cas, ils seront considérés comme simple visiteur et ne pourront avoir accès aux zones dédiées à la pratique (pistes, stands, postes de pilotage).

#### **Adhésion "Enfant" (-16ans) : 45€**

Elle est dédiée aux jeunes pilotes de moins de 16 ans, elle leur permet de profiter des installations du RCMCI. Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés par un tuteur légal (en règle générale un parent).

#### **A NOTER :**

Pour les inscriptions qui ont lieu en cours d'année, le tarif est dégressif uniquement pour les adhésions suivantes:

- Adulte Pratiquant : **-20€** par trimestre écoulé
- Adulte Accompagnateur : **-5€** par semestre écoulé
- Enfant : **-10€** par trimestre écoulé

Une remise « Famille » de **10%** est attribuée à partir de 2 adhésions et de **20%** à partir de 3 adhésions uniquement pour les membres d'une même famille (habitant à la même adresse).

Une remise dont le montant varie (de 10€ à 40€) peut être également attribuée aux adhérents renouvelants leur inscription et ayants participé activement aux activités de l'association durant la saison écoulée.

Les personnes souhaitant occasionnellement profiter de notre installation devront s'acquitter d'un « droit de roulage ». Le montant de celui-ci sera défini en fonction du temps passé sur le site car cette activité doit être encadrée par un membre du bureau et sur rendez-vous, elle dépendra donc des disponibilités du membre accompagnateur.

De plus, il a l'obligation de présenter une licence de la FFVRC à jour.



## **TARIFS : Fédération Française de voitures Radio-Commandées (FFVRC)**

### **Licence "Ligue adulte" : 41€**

Elle est dédiée aux pilotes qui souhaitent participer aux championnats de Ligue Open/Promotion. La licence Ligue est le premier niveau de compétition.

### **Licence "Nationale adulte" : 58€**

Elle est dédiée aux pilotes qui souhaitent participer aux championnats de France et aux compétitions nationales.

La licence Nationale s'adresse au haut niveau de compétition (selon règlement, certaines compétitions sont sur sélection).

### **Licence "Nationale jeune" (-16ans) : 27€**

Elle est dédiée aux jeunes pilotes de moins de 16ans, elle leur permet de participer à tous les championnats fédéraux de tous niveaux, aux Grand Prix EFRA, et aux manifestations amicales.

### **Licence "Accompagnateur" : 17€**

Cette licence est destinée aux personnes adhérentes à un club affilié FFVRC. Elle est obligatoire pour les ramasseurs, les mécaniciens et circuler dans la zone de course. Elle ne permet pas de piloter une voiture et/ou une moto radiocommandée.

### **Licence "Loisir" : 24€**

Cette licence est dédiée à une pratique loisir de la Voiture. Elle permet aussi de participer aux manifestations amicales, démonstrations et accéder aux zones de course. Les jeunes pilotes de -16 ans peuvent prendre cette Licence s'ils ne souhaitent pas participer aux championnats.

### **Option "Assurance Complémentaire IA+" : 12€**

Chaque type de licence est assortie d'une assurance couvrant le licencié dans la pratique de toutes les activités liées à la pratique de Véhicules Radio Commandés : elle comprend un volet Responsabilité Civile qui vise à indemniser les tiers victimes de dommages corporels ou matériels causés par un licencié, et, un volet Individuelle Accident qui couvre les blessures subies par le licencié dans le cadre de la pratique d'une activité de Véhicules RC sur un lieu affilié.

Au moment de délivrer la licence, le club informera le licencié sur la possibilité qu'il a de souscrire (auprès de l'assureur fédéral) une assurance complémentaire dite IA+ pour un montant de 12€.

### **Option "Licence plastique" : 3€**

La licence est dématérialisée, elle vous parviendra sur votre boîte mail, cependant si vous souhaitez recevoir une licence plastique, rajoutez 3€ au montant de votre licence.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site de notre fédération à l'adresse suivante :  
<https://www.ffvrc.fr/fr/licencies/les-licences-et-les-tarifs.html>